
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 16 juillet 2018 à 19 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Micheline Rouleau, conseillère de ville
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savard, directeur d'arrondissement
Monsieur Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement

ABSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement

CA18 19 0192

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 16 juillet 2018, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA18 19 0193

Octroi d'un contrat à CHAREX INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Lachine (PRR 2018), au montant de 2 320 179,53 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense de 2 668 206,46 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1806 - Neuf soumissionnaires

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'octroyer un contrat à CHAREX INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de voirie aux endroits désignés ci-après dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 2 320 179,53 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1806 :

- rue Lemmers, entre les 51^e Avenue et 53^e Avenue;
- 31^e Avenue, entre les rues Henri-Dunant et Provost;
- 25^e Avenue, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Notre-Dame;
- avenue Vincent, entre les rues Elm et Richmond;
- avenue du Pacifique entre les adresses 1007 et 1047;
- croissant Roy, entre l'adresse 2160, croissant Roy et la rue Duff Court;

D'autoriser une dépense maximale de 2 668 206,46 \$, toutes taxes incluses, comprenant le montant du contrat octroyé à CHAREX INC., les incidences, les contingences et les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1187382003

CA18 19 0194

Octroi d'un contrat à ROXBORO EXCAVATION INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de l'avenue George-Leclaire, entre l'avenue du Pacifique et la rue des Érables, dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 1 083 903,21 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense de 1 152 888,21 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1812 - Six soumissionnaires

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à ROXBORO EXCAVATION INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de l'avenue George-Leclaire, entre l'avenue du Pacifique et la rue des Érables, dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 1 083 903,21 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1812;

D'autoriser une dépense maximale de 1 152 888,21 \$, toutes taxes incluses, comprenant le montant du contrat octroyé à ROXBORO EXCAVATION INC., les incidences, les contingences et les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1187382004

CA18 19 0195

Octroi d'un contrat à SINTRA - RÉGION MONTERÉGIE-RIVE-SUD, plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 11^e Avenue, entre la rue Saint-Georges jusqu'au sud de la rue Provost, dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 3 698 079,93 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense de 3 767 064,93 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1815 - Sept soumissionnaires

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à SINTRA - RÉGION MONTERÉGIE-RIVE-SUD, plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 11^e Avenue, entre la rue Saint-Georges jusqu'au sud de la rue Provost, dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 3 698 079,93 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1815;

D'autoriser une dépense maximale de 3 767 064,93 \$, toutes taxes incluses, comprenant le montant du contrat octroyé à SINTRA - RÉGION MONTERÉGIE-RIVE-SUD, les incidences, les contingences et les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1187382002

CA18 19 0196

Octroi d'un contrat à COUVERTURE MONTRÉAL-NORD LTÉE, plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Lachine, au montant de 69 553,55 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense de 74 553,55 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1817 - Quatre soumissionnaires

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à COUVERTURE MONTRÉAL-NORD LTÉE, plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Lachine, au montant de 69 553,55 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1817;

D'autoriser une dépense maximale de 74 553,55 \$, toutes taxes incluses, comprenant le montant du contrat octroyé à COUVERTURE MONTRÉAL-NORD LTÉE, les incidences, les contingences et les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1187292003

CA18 19 0197

Conclusion d'une entente-cadre avec LES CONSULTANTS S.M. INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels pour la surveillance environnementale dans le cadre de travaux de construction et de rénovation d'infrastructures municipales, au montant de 196 563,79 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense de 216 220,17 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1816 - Deux soumissionnaires

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

De conclure une entente-cadre avec LES CONSULTANTS S.M. INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels pour la surveillance environnementale dans le cadre de travaux de construction et de rénovation d'infrastructures municipales, au montant de 196 563,79 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1816;

D'autoriser une dépense maximale de 216 220,17 \$, toutes taxes incluses, comprenant le montant de l'entente-cadre conclue avec LES CONSULTANTS S.M. INC., les incidences, les contingences et les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1187382001

CA18 19 0198

Approbation de l'entente entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et VILLE DE CHÂTEAUGUAY pour l'opération de la navette fluviale pour les années 2018 à 2022 et autorisation d'une dépense au montant de 287 494,99 \$, toutes taxes incluses

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'approuver l'entente entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et VILLE DE CHÂTEAUGUAY pour l'opération de la navette fluviale, pour les années 2018 à 2022;

D'autoriser, à cet effet, une dépense au montant de 287 494,99 \$, toutes taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer l'entente, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1183550003

CA18 19 0199

Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME) et octroi d'une contribution financière au montant de 5 000 \$, taxes incluses si applicables, pour la reconduction du programme de subvention pour l'achat de couches lavables

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACRO-ÉCOLOGIE (GRAME);

D'octroyer une contribution financière au montant de 5 000 \$, taxes incluses si applicables, pour la reconduction du programme de subvention pour l'achat de couches lavables;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer la convention, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1187132001

CA18 19 0200

Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS pour l'occupation du rez-de-chaussée de l'aile Nord-Sud du centre communautaire Albert-Gariépy

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS pour l'occupation du rez-de-chaussée de l'aile Nord-Sud du centre communautaire Albert-Gariépy, aux conditions suivantes :

- que la Commission scolaire ait préalablement signé la convention déposée par l'arrondissement le 4 juillet 2018;
- que l'arrondissement ait conclu une entente avec la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne pour la relocalisation des bureaux des employés de l'arrondissement ainsi que des organismes qui logent au centre Albert-Gariépy;

D'autoriser la directrice - culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement à signer la convention, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1184408004

CA18 19 0201

Approbation d'un budget de 75 000 \$, toutes taxes incluses, pour l'aménagement d'un centre de pédiatrie sociale en communauté (CPSC) afin de venir en aide aux enfants des familles en situation de vulnérabilité dans le quartier Saint-Pierre de l'arrondissement de Lachine

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'approuver un budget de 75 000 \$, toutes taxes incluses, pour l'aménagement d'un centre de pédiatrie sociale en communauté (CPSC) afin de venir en aide aux enfants des familles en situation de vulnérabilité dans le quartier Saint-Pierre de l'arrondissement de Lachine;

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1187382005

CA18 19 0202

Offre au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur 6 tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction réseaux d'eau (DRE)

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur les 6 tronçons de rues suivants dans l'arrondissement de Lachine, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction réseaux d'eau (DRE) :

- 25^e Avenue, entre la rue Saint-Antoine et la 24^e Avenue (Lot-1);
- 10^e Avenue, entre les rues William-MacDonald et Saint-Antoine (Lot-2);
- 11^e Avenue, entre la rue Saint-Georges jusqu'au sud de la rue Provost (Lot-3);
- avenue George-Leclair, entre l'avenue du Pacifique et la rue des Érables (Lot-4);
- 8^e Avenue, entre les rues Saint-Louis et Notre-Dame (Lot-6);
- 51^e Avenue, entre les rues Sherbrooke et Sir-George-Simpson (Lot-7).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1187274002

CA18 19 0203

Adoption - Règlement numéro RCA10-19002-4 modifiant le Règlement numéro RCA10-19002 sur le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la composition du comité en prévoyant la désignation, par le conseil d'arrondissement, d'un membre suppléant choisi parmi les résidents de l'arrondissement

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro RCA10-19002-4 modifiant le Règlement numéro RCA10-19002 sur le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la composition du comité en prévoyant la désignation, par le conseil d'arrondissement, d'un membre suppléant choisi parmi les résidents de l'arrondissement à la séance du 11 juin 2018 du conseil d'arrondissement de Lachine, par sa résolution CA18 19 0181, et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le Règlement numéro RCA10-19002-4 modifiant le Règlement numéro RCA10-19002 sur le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la composition du comité en prévoyant la désignation, par le conseil d'arrondissement, d'un membre suppléant choisi parmi les résidents de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1187204005

CA18 19 0204

Avis de motion, présentation et adoption d'un premier projet de règlement - Règlement numéro 2710-94 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de permettre, dans la zone M-420, les usages « Restaurant » et « Service rapide »

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par la conseillère Micheline Rouleau de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine du Règlement numéro 2710-94 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de permettre, dans la zone M-420, les usages « Restaurant » et « Service rapide », et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

ADOPTION DU PREMIER PROJET

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le premier projet de Règlement numéro 2710-94 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de permettre, dans la zone M-420, les usages « Restaurant » et « Service rapide ».

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1186470033

CA18 19 0205

Avis de motion, présentation et adoption d'un premier projet de règlement - Règlement numéro 2710-95 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'ajuster certaines normes touchant les arbres, l'affichage, les bâtiments accessoires, dont notamment l'utilisation d'un conteneur transformé comme bâtiment accessoire dans les zones résidentielles à certaines conditions, et assujettir un conteneur transformé au Règlement sur les usages conditionnels

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par la conseillère Michèle Flannery de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine du Règlement numéro 2710-95 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'ajuster certaines normes touchant les arbres, l'affichage, les bâtiments accessoires, dont notamment l'utilisation d'un conteneur transformé comme bâtiment accessoire dans les zones résidentielles à certaines conditions, et assujettir un conteneur transformé au Règlement sur les usages conditionnels, et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

ADOPTION DU PREMIER PROJET

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'adopter le premier projet de Règlement numéro 2710-95 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'ajuster certaines normes touchant les arbres, l'affichage, les bâtiments accessoires, dont notamment l'utilisation d'un conteneur transformé comme bâtiment accessoire dans les zones résidentielles à certaines conditions, et assujettir un conteneur transformé au Règlement sur les usages conditionnels.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1187204007

CA18 19 0206

Approbation de plans (PIIA) - Projet de peinture des éléments ornementaux de l'immeuble situé au 225-235, 15^e Avenue

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les documents soumis en date du 19 avril 2018 accompagnant une demande de certificat d'autorisation de peinture des éléments ornementaux de l'immeuble situé au 225-235, 15^e Avenue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1186470029

CA18 19 0207

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation des façades avant et latérales de l'immeuble situé au 5110, rue Fairway

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les documents soumis en date du 1^{er} mai 2018 accompagnant une demande de certificat d'autorisation de transformation des façades avant et latérales de l'immeuble situé au 5110, rue Fairway.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1186470030

CA18 19 0208

Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement et de transformation de l'immeuble situé au 1285-1299, rue Notre-Dame

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les documents soumis en date du 18 mai 2018 accompagnant une demande de permis de construction pour un agrandissement en cour arrière et la transformation de la partie existante de l'immeuble situé au 1285-1299, rue Notre-Dame.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1186470031

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

70.02

Et la séance est levée à 19 h 15.

Younes Boukala
Maire suppléant d'arrondissement

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 août 2018.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boul. Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.